AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C2276
FR0000030827-FS0701

31 octobre 2014

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IGE+XAO

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 30 octobre 2014, la société de droit britannique Ennismore Fund Management Limited[1] (5 Kensington Church Street, Londres W8 4LD, Royaume-Uni), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 27 octobre 2014, le seuil de 5% du capital de la société IGE+XAO et détenir pour le compte desdits fonds, 76 497 actions IGE+XAO représentant autant de droits de vote, soit 5,36% du capital et 4,12% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions IGE+XAO sur le marché.

———

[1] Contrôlée par M. William Geoffrey Oldfield.
[2] Sur la base d'un capital composé de 1 427 800 actions représentant 1 857 541 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.